

AVIS FAVORABLE POUR AUTORISATION
Travaux de retrait ou de confinement d'amiante non friable en milieu extérieur

ATTESTATION DE FORMATION
Travaux de retrait ou de confinement d'amiante non friable en
milieu extérieur

Décret n° 2005-761 du 30 juin 2005 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante

Entreprise : FRANCAISE SOLAIRE - BEDARRIDES

a participé à la session **172614** et **180947** du stage :

" Retrait d'amiante non friable en milieu extérieur"

organisée les **16/03/2010 - 17/03/2010** et **29/03/10** dans notre infrastructure de VITROLLES.

- Au vu de la note obtenue à l'évaluation écrite

nous émettons un **AVIS FAVORABLE** quant à son autorisation.

Nous rappelons que la délivrance d'une autorisation est de la responsabilité du Chef d'Etablissement.

Fait, le **02 avril 2010**

Signification des avis formulés :

- Avis **FAVORABLE** : le stagiaire a atteint les capacités nécessaires
- Avis **DEFAVORABLE** : le stagiaire n'a pas atteint les capacités nécessaires (cf avis du formateur ci-joint)

Le Chef du Centre de Formation
D. PELASSY

